

Québec, le 27 mars 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative à l'aménagement d'une gare de trains de banlieue dans le
secteur du Faubourg de Boisbriand

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des pétitions, dont des extraits ont été déposés à l'Assemblée nationale les 16 et 23 février 2012 par le député de Groulx, monsieur René Gauvreau, demandant l'aménagement d'une gare de trains de banlieue dans le secteur du Faubourg de Boisbriand.

La desserte de Boisbriand par train de banlieue ne se limiterait pas à l'implantation d'une gare. En effet, la desserte de Boisbriand suppose l'utilisation de l'embranchement ferroviaire du Canadien Pacifique (CP) entre Sainte-Thérèse et Lachute, perpendiculaire à l'axe Saint-Jérôme / Montréal. En plus de l'aménagement d'une gare et d'un stationnement incitatif, cette desserte nécessiterait un site de garage de nuit et l'ajout de nouvelles rames de train à partir de Boisbriand qui viendraient s'insérer sur la ligne Blainville-Saint-Jérôme à partir de Sainte-Thérèse.

Les travaux d'améliorations en cours sur les infrastructures ferroviaires de cette ligne permettront d'ajouter des trains avec les deux rames additionnelles acquises dans le cadre de la commande des 160 voitures neuves. Pour évaluer l'opportunité de cette desserte, des études devront être réalisées : évaluation de la clientèle potentielle; concept d'une gare et d'un site de garage de nuit pour les trains à Boisbriand; capacité des infrastructures ferroviaires sur la ligne Blainville-Saint-Jérôme jusqu'à la gare Lucien-L'Allier pour l'ajout de trains provenant de Boisbriand; améliorations aux infrastructures ferroviaires du CP entre Boisbriand et Sainte-Thérèse; analyse coûts / bénéfices de la desserte de Boisbriand.

...2

Ces études seront réalisées par l'AMT en fonction de la priorisation des différents projets de son programme d'immobilisations et de la mise en place des comités d'axes. L'AMT a d'ailleurs informé la ville de Boisbriand, en août 2011, qu'elle souhaitait créer un tel comité d'axe pour évaluer la pertinence du projet.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE MOREAU